

FAITS DIVERS

STRASBOURG

Un vendeur de cannabis interpellé

La brigade anticriminalité a contrôlé un homme au comportement suspect dimanche vers 1h10 à Strasbourg, rue du Champ-de-Manœuvre dans le quartier de Cronembourg. Ivre, celui cachait dans une sacoche 100 grammes de haschich et 1 350 euros en liquide. Il nie toutefois être impliqué dans le trafic de stupéfiants, et explique avoir trouvé le sac dans un buisson. Il sera jugé par le tribunal correctionnel le 20 mars prochain.

Collision entre un cycliste et une voiture

Un cycliste de 20 ans a été légèrement blessé hier peu

QUARTIER GARE ET KOENIGSHOFFEN

Projet de parking relais tramway : quelles variantes ?

Comme l'exige la loi, le préfet de région a saisi l'Autorité environnementale – ou conseil général de l'environnement et du développement durable – à propos de l'extension du tramway vers Koenigshoffen. L'instance, qui a rendu son avis le 25 janvier dernier, rappelle que celui-ci « ne porte pas sur l'opportunité du projet, mais sur la qualité de son étude d'impact [...] et sur la prise en compte de l'environnement ». Si l'objectif est, avant tout, d'améliorer la conception du projet, le code de l'environnement stipule que la décision de l'autorité compétente, qui autorise le maître d'ouvrage à le réaliser, doit prendre en considération cet avis.

Les observations de l'Autorité environnementale portent notamment sur le parking relais (et une sous-station électrique), qui ne fait pas l'unanimité du côté des habitants de Koenigshoffen. Son implantation est envisagée à proximité d'une nouvelle bretelle de l'autoroute A35/A351, dans une zone naturelle « relictuelle » (*). L'Autorité environnementale recommande à l'Eurométropole de Strasbourg de présenter « les

avant 8h après avoir été percuté par une voiture au carrefour de la rue des Juifs et de la rue du Dôme, au centre-ville de Strasbourg. Le jeune homme, qui n'aurait pas respecté une priorité à droite, a été évacué pour des douleurs au dos, aux cervicales et au poignet vers la clinique Sainte-Odile.

BISCHHEIM

Voiture contre vélo

Une voiture arrêtée à un cédez-le-passage à l'angle des rues du Marais et des Maires-Pfimmer à Bischheim a été percutée par un cycliste qui circulait sur une piste réservée aux vélos, mais qu'il empruntait à contresens, hier vers 8h. Le jeune homme à bicyclette, âgé de 26 ans, a été légèrement blessé au menton et au genou. Il a été transporté au CHU de Strasbourg-Haute-pierre.

variantes étudiées à cette implantation – notamment celle entre les terrains de sport de l'ASPTT et la future station Porte des Romains. Elle propose, en outre, « de présenter une cartographie de la faune et de la flore à partir des inventaires détaillés ».

Autre conseil de l'Autorité environnementale : « compléter la présentation du volet cyclable du projet par une description de son articulation, de sa continuité et de son insertion dans le réseau existant ». Enfin, le conseil général de l'environnement et du développement durable recommande « de compléter l'étude des impacts sonores du projet » et d'indiquer « la manière dont le maître d'ouvrage entend faire concourir son projet à la résorption des points noirs du bruit ». L'Autorité environnementale fait état de 1 364 personnes, dans 72 bâtiments soumises, de nuit, à un niveau de bruit supérieur à 65 décibels.

J.U.M.

► (*) Fragment d'écosystème de taille restreinte dans lequel les espèces animales peuvent encore se développer.

STRASBOURG Feux de poubelles à la Meinau

« Vous n'avez rien d'autre à faire la nuit ? »

Les deux jeunes gens qui ont mis le feu à des poubelles et détruit un arrêt de bus, samedi au petit matin à la Meinau, devront effectuer un travail d'intérêt général. C'est la sanction que leur a infligée le tribunal hier en comparution immédiate.

Le président Alain Hahn vient tout juste de vérifier l'identité des prévenus que l'un d'eux fond en larmes dans le box. « Je suis désolé, sanglote le jeune homme de 21 ans. Je le ferai plus. » « Vous avez déjà dû dire ça la dernière fois », le reprend le juge, en énumérant les sept alinéas de son casier judiciaire.

Samedi vers 5h, les pompiers et la police ont dû intervenir dans une aire de jeux pour enfants située rue Staedel à Strasbourg, dans le quartier de la Meinau. Une poubelle en plastique posée à même un banc avait fondu sous l'effet de la chaleur, endommageant sérieusement l'assise en bois.

Un peu plus loin rue de Champagne, un début d'incendie vint un container métallique. Les policiers parviennent à interpellé l'un des trois individus qui se trouvaient dans le secteur. Ils constatent en outre que la vitre d'un arrêt de bus est brisée (DNA d'hier).

Une confrontation à l'hôtel de police

Après avoir couvert ses deux acolytes, le suspect finit par dire qu'il n'est pour rien dans les dégradations nocturnes. Une confrontation est organisée au commissariat avec les deux autres, qui confirment sa version des faits.

« Vous n'avez rien d'autre à faire dans la nuit que de met-

tre le feu aux poubelles et de détruire des abribus ? », s'agace Alain Hahn. « C'est parce qu'on avait un peu bu, un petit peu trop », marmonne l'aîné des prévenus. Son comparse tout juste majeur confirme : « On avait fait une petite soirée, on avait bu un peu d'alcool. On est sorti dehors, on ne savait pas trop ce qu'on faisait. » Le président semble atterré. « Donc c'est de la pure bêtise gratuite ? » Silence des intéressés. « Vous feriez mieux de vous lever le matin pour aller trouver un travail ou une formation », leur assène le président. »

« J'ai le sentiment que rien n'a changé depuis 2014 et leur comparution devant le tribu-

nal pour enfants, appuie la procureure Valérie Iltis. Ils sont incapables de s'interroger sur leur comportement qui est très désagréable pour les habitants du quartier. » Des « bêtises », fruit de leur « immaturité », plaident M^{es} Stéphanie Bœuf et Bénédicte Wurth.

Les prévenus ont été condamnés respectivement à six et huit mois d'emprisonnement avec sursis. Ils ont l'obligation d'effectuer 140 heures de travail d'intérêt général dans un délai de dix-huit mois, sous peine de voir le sursis tomber, et d'indemniser les parties civiles – la Ville de Strasbourg et l'entreprise JC Decaux. ■

ANTOINE BONIN

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Nouvelle convention

Ballon et béton, un mariage qui dure



De g. à d. : Emmanuel Bachmann, président d'Habitat de l'III, Marc Keller, président du Racing Club de Strasbourg et le maire d'Illkirch Claude Froehly. PHOTO DNA

La coopérative Habitat de l'III a reconduit pour trois ans son partenariat avec le Racing de Strasbourg, ainsi qu'avec les deux clubs de foot et de rugby locaux.

« LES GENS viennent à nous, mais nous allons aussi vers eux. Beaucoup de nos joueurs viennent des quartiers et connaissent l'importance du sport comme tremplin dans la vie. » Pour la deuxième fois, Marc Keller, le président du Racing Club de Strasbourg, envoie ses footballeurs sur le terrain socio-éducatif en signant un nouveau partenariat de trois ans avec Habitat de l'III, le bailleur historique d'Illkirch-Graffenstaden.

Une part de gazon et de rêve

L'objectif est de donner aux enfants des cités leur part de gazon, de sport et de rêve, leurs parents, qu'ils soient

locataires ou propriétaires (Habitat de l'III fait aussi office de promoteur social) n'ayant pas forcément les moyens de leur payer une licence dans un club. Au programme de la prochaine saison, ce printemps : quatre après-midi d'entraînement avec des joueurs pro, dans le cadre de l'opération « Mouille ton maillot », qui draine 60 à 80 gamins à chaque séance. Mais aussi un match amical du Racing délocalisé à Illkirch et 600 places-cadeaux dans les tribunes du stade de la Meinau. Une saison gratuite pour les footballeurs en herbe, soldée par une remise de prix et des signatures d'autographes avec leurs modèles, en mai. « À chaque fois, c'est un peu dur de les contenir. Ce sont quand même des enfants ! » sourit Emmanuel Bachmann, président d'Habitat de l'III.

Les valeurs typiques du sport («entraide, solidarité, dépass-

sement de soi », énumère Emmanuel Bachmann) rencontrent ici le fonctionnement mutualiste de la coopérative, dont tout locataire ou primo-accédant est sociétaire. « C'est une belle initiative qui contribue au lien social, une de mes trois priorités avec l'éducation et le développement durable », juge le maire d'Illkirch Claude Froehly. L'alliance du sport et du béton se décline aussi au niveau local, et ne concerne pas que le ballon rond. Après la convention avec le Racing, Habitat de l'III a paraphé deux autres partenariats : l'un avec la FAIG de Guy Massaloux (Football association Illkirch-Graffenstaden), l'autre avec le CRIG, le club de rugby de la commune. « Nous avons déjà entraîné les après-midi d'entraînement mixte l'an dernier, assure son président Frédéric Maillot. Le rugby n'est pas incompatible avec le foot. » ■

CATHERINE PIETTRE

À NOTER

STRASBOURG Réunion publique sur l'aménagement des abords du palais de justice

► AUJOURD'HUI. Robert Herrmann, adjoint du quartier Strasbourg Centre et président de l'Eurométropole de Strasbourg organise une réunion publique sur le projet de réaménagement des abords du palais de justice ce mardi 31 janvier à 18 h 30 au CIARUS, 7, rue Finkmatt.

Ce projet de réaménagement s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment historique du palais de justice qui a nécessité l'installation de bâtiments modulaires sur l'espace public. Ces installations provisoires seront démontées en juillet 2017 et l'espace public devra alors être repris. C'est l'occasion pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg de s'interroger sur le devenir de ces espaces pour qu'ils répondent au mieux aux usages du quartier.

Pour cela, une concertation avait été menée au printemps 2016, en lien avec les habitants, les associations et les usagers du quartier pour définir de grands principes d'aménagement :

• Fermeture définitive à la circulation de la rue Finkmatt sur son tronçon compris entre l'église St-Pierre-le-Jeune et le tribunal, création d'un espace de centralité piéton, qui regroupe les parvis des deux édifices, tout en respectant leurs contraintes architecturales, techniques et l'accueil de leurs publics,

• Aménagement d'espaces dédiés aux différents publics, justiciables, familles, enfants, paroissiens, personnes âgées, tout en préservant les usages de chacun,

• Réflexion sur le schéma de circulation autour des rues adjacentes du tribunal, en tenant compte des contraintes des établissements, ainsi que des flux piétons, vélos, voitures et bus. Une zone 30 est ainsi envisagée.

La réunion publique de ce soir permettra de présenter aux riverains le projet d'aménagement envisagé pour répondre à ces principes.

L'AGENDA

GARE

AG de l'AHQG

► JEUDI 2 FÉVRIER. L'association des habitants du quartier gare (AHQG) tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 2 février à partir de 18h45 au Gobelet d'Or, 28, rue de la Broque. Adhérents et sympathisants entendront successivement le rapport moral du président, les rapports d'activité et financiers. Il sera ensuite question des

orientations 2017 et du renouvellement du conseil d'administration. Tout candidat à un mandat au conseil d'administration est invité à se faire connaître en envoyant un mail à ahqg@free.fr. Les candidatures exprimées le soir même de l'assemblée générale sont également recevables. Après l'assemblée générale, l'AHQG proposera aux participants de prolonger ce moment d'échange par un verre de l'amitié.

PAIEMENT COMPTANT

NOUS RECHERCHONS D'URGENCE :

DES MONTRES DE LUXE & BIJOUX

TOUS OBJETS EN OR, ARGENT & PLATINE

NOUS RECHERCHONS D'URGENCE DES DIAMANTS :

TOUTES QUALITÉS & TAILLES

ROLEX-CARTIER
PATEK PHILIPPE
IWC-BREITLING
LANGE & SÖHNE
AUDEMARS PIGUET
JAEGER LECOULTRE
OMEGA-VACHERON
BREGUET-TUDOR

Réservé aux personnes majeures
Munissez-vous de votre pièces d'identité

Ouvert uniquement
les mardi, mercredi,
jeudi, vendredi

Tradition
Familiale
depuis
1882

JUWELIER EDMUND ARNOLD
KEHL - KASERNENSTRASSE 5

Entre Hauptstrasse et CCK Mardi à Vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h
www.arnold-schmuck.de